

Le SE-UNSA 22 vous informe



CHSCTD du 20 mai

Ce CHSCTD extraordinaire s'est tenu suite au décès de notre collègue directrice et à la crise Covid 19 dans le Méné. Il a eu lieu en audio-conférence, l'administration était représentée par le Dasen, l'IENA et le Secrétaire Général. Robin Maillot (titulaire) et Nadine Guédé (suppléante) étaient les représentants de l'UNSA – Éducation 22. Il n'a duré qu'une 1h30.

Ce CHSCTD a commencé par une minute de silence en hommage à notre collègue Sylvie Magnonnaud, directrice décédée suite à un malaise survenu dans son école.

***DASEN :** Mme Magnonnaud a fait un malaise très grave à son poste. Nous avons été en contact avec la circo toute cette fin de semaine. Cette directrice était très appréciée, elle passait beaucoup de temps dans son école, était pressée d'accueillir les enfants et inquiète à la fois. Elle a remarquablement œuvré pour la reprise. L'école est fermée cette semaine, la réouverture se fera la semaine prochaine.*

Les organisations syndicales qui ont indiqué que ce décès a fait bouger les gens dans tout le département ont demandé une enquête : la situation actuelle n'est peut-être pas à nier. En quoi les sur taches actuelles auraient pu influencer ce décès ? Une forte pression pèse sur les épaules des collègues et des directeurs en particulier. Il faut replacer cette situation avec la situation de tous les directeurs en épuisement professionnel. La situation ne s'améliore pas, la reprise de juin interroge beaucoup. Il faut faire des choix pour lesquels ils se sentent bien seuls.

***DASEN :** si c'est le choix des membres du CHSCTD, bien sûr une commission peut se déplacer. Ceci est à voir en fonction des règles sanitaires actuelles. Mais oui, nous accèderons à votre demande.*

Déclaration de l'Unsa Éducation

***DASEN** en réponse à la déclaration de l'UNSA Éducation : Je ne me retrouve pas dans les propos qui disent que l'on veut ouvrir coûte que coûte. J'ai dit qu'il fallait prendre le temps. Je ne peux pas valider ces propos. Concernant les masques en nombre limité : les arrivées se font de manière régulière donc on n'aura pas de difficulté et le préfet pourra nous aider si besoin. Une voiture part de la DSDEN si un besoin est identifié sur le département, je ne partage donc pas non plus. Sur la situation dramatique je comprends que beaucoup se posent des questions, c'est naturel et légitime. Ce genre de drame est multi factoriel. C'est potentiellement un état de fatigue lié à d'autres causes.*

Unsa Éducation : Nous confirmons nos propos : à certains endroits, dans notre département, il y a bien eu des pressions pour que ça ouvre ou que ça ne ferme pas.

Un autre syndicat a confirmé nos propos en précisant que sur le terrain il y a des pressions, mais qu'il y en a aussi sur les mairies (qui émanent alors du préfet).

***Le Secrétaire Général** informe la commission qu'une cellule d'écoute a été mise en place suite au décès de la collègue.*

Il a été demandé que tous puissent y avoir accès et non les seuls collègues de l'école concernée, les répercussions sont aussi fortes hors de cette école.

SG : Une écoute académique est possible, la MGEN propose aussi des aides, il y a une fiche dans le protocole de reprise académique. On peut les renvoyer vers ces soutiens qui a été diffusé à tous les personnels de l'académie.

DASEN : L'existence du ce protocole sera rappelée à tous les IEN.

Pour reprendre nos propos, une organisation syndicale revient sur le problème des masques. A Lamballe il a été demandé aux directeurs de se rendre sur un parking de grande surface, le samedi matin, pour récupérer des masques... C'est une demande anormale, le samedi matin, sur leur temps personnel, sur les parkings...

Au Mené il y a une pression économique. Le maire de la commune a été joint : « il ne faut pas fermer l'usine » est le discours sous-jacent.

DASEN : Sur Lamballe en effet il y a eu un problème de livraison : le transporteur n'est pas arrivé au bon endroit. Merci aux directeurs d'avoir pris sur leur temps personnel. Mais les masques étaient là, pas au bon endroit mais là. Pour une organisation centrale c'est tout de même efficient.

SG : Pour rappel il y a 12 000 points de livraison sur le territoire national. C'est énorme.

Lors du CHSCTA, le recteur avait promis, en plus des masques, du gel et des lingettes, fournis en plus du matériel fourni par les collectivités. Les masques sont là, avec déjà l'apparition de problèmes de peau, de rougeurs... mais le reste ? Allons-nous être équipés par ce genre de matériels ?

DASEN : Effectivement on avait eu l'information de livraison de gel. Pour les lingettes je n'ai pas eu l'info. Des thermomètres frontaux sont prévus lors de la 2^e et 3^e livraison. Je ne sais pas ce qui a été livré mais on pourrait imaginer que cela va arriver par la 3^e.

Pour rappel les gels doivent contenir 60 à 70% d'alcool pour que ce soit virucide (norme : EN 14476).

DASEN : La stratégie actuelle est de tester s'il existe des symptômes. Ensuite on procède à un traçage des sujets contacts (norme précise : contact à moins d'1 m pendant ¼ d'h), on isole et on teste 48 h après la mise en isolement. On n'est plus dans la stratégie de fermer, c'est la nouvelle méthodologie sanitaire.

Nous avons de nombreux échanges avec l'ARS (Agence Régionale de Santé).

On opère par cercles pour dépister le maximum de contacts. Les porteurs sont souvent sans symptômes.

Hier, au Mené, il y a eu de nouveaux tests par rapport aux 68 personnes positives du départ : 201 tests supplémentaires ont été réalisés. Il y aura isolement si besoin et nouveau travail sur les sujets contacts. Il va bien falloir apprendre à vivre avec ce virus. J'ai bien peur qu'en septembre on soit encore avec le virus présent. Un vaccin, un traitement, ce sera dans plusieurs mois. On voit bien la difficulté du confinement sur quelques semaines donc il n'est plus question de fermer des usines, des écoles. Si l'on a un nombre particulièrement important de sujets atteints on envisagerait de fermer mais si 1,2,3 cas on testera comme préconisé.

Si on avait été en confinement on n'aurait pas fait tout ce travail, on n'aurait pas eu connaissance des 69 autres cas. On est dans cette nouvelle stratégie sanitaire plus efficace qu'avant. Le préfet est en lien avec ARS, il n'a pas souhaité fermer. Les recherches n'ont pas mené jusqu'aux écoles et établissements. Si en traçant on allait jusqu'à une école, l'ARS prendrait la main.

Ces explications, cette logique ne sont pas portées à la connaissance des personnels. Du coup les médias nationaux ont relayé la situation, d'où des angoisses légitimes. Les personnels s'attendaient à être contactés, informés. Les personnels avaient été informés de la fermeture par le maire le dimanche soir, mais étaient sans information de leur hiérarchie. Le lendemain ils apprenaient que finalement les écoles restaient ouvertes. Il y a de forts risques psychosociaux pour les personnels.

DASEN : Je vais proposer au préfet de diffuser le nouveau protocole, de l'explicitier et d'apporter des informations précises aux personnels.

Unsa Éducation : dans d'autres départements ça se passe différemment. Le postulat des gestes barrière est le principe de base pour continuer à scolariser les élèves ou à garder une entreprise ouverte. Nous vous rappelons que ces gestes barrière sont plus faciles à mettre en oeuvre dans une entreprise avec des adultes qu'avec des enfants, a fortiori lorsqu'ils sont très jeunes. Nous parlons de principe de précaution. Attention aux collègues niveau santé et bien-être !

DASEN : Je vais voir avec le préfet pour la rédaction locale de cette stratégie sanitaire. C'est vrai que tout repose sur les gestes barrière. Mais s'il y a suspicion vous êtes à l'isolement et testé. Donc si des personnes sont repérées elles ne sont plus dans les structures. Elles seront testées 2 jours après. On ne peut pas garantir qu'il n'y aura pas de cas.

Pour l'instant à chaque fois qu'il y a eu suspicion, les retours ont été négatifs. On aura forcément des retours de cas positifs. Les personnels se posent des questions c'est normal et légitime, tout le monde s'en pose. Je vous ai rappelé la stratégie décidée nationalement et je l'applique.

Le collège de Collinée n'avait pas ouvert lundi et mardi car il y avait des personnels sensibles en vie scolaire donc pas assez de personnels présents en vie scolaire, donc pas d'ouverture possible.

Au Mené le dépistage est concentré sur l'usine mais pas sur des personnels scolaires : est-ce possible sur la base du volontariat ?

DASEN : Non, il n'y a que les sujets en contact ou symptomatiques. Je sais que ça fait partie de vos avis. En l'état ce n'est pas prévu pour d'autres personnes. En revanche on peut se rapprocher de son médecin traitant qui prescrira ou pas un test. On verra lors du prochain discours ministériel sur la prochaine phase de début juin. Un dépistage n'est pas efficace immédiatement, un délai de 48 h est la norme. Notre capacité à tester dans les Côtes d'Armor est dans les meilleurs niveau départements. Des centaines ont été faits (818 cette semaine).

Unsa Éducation : on doit quand même vous signaler la forte incompréhension de nos collègues de ne pas pouvoir être testés.